

DOI: <http://dx.doi.org/10.19177/rcc.1401201931-46>

## DE LA SAINTE COLÈRE AU MEURTRE DU FRÈRE : LA VENGEANCE, DES ERINYES À MÉDÉE DA SANTA CÓLERA AO ASSASSINATO DO IRMÃO: A VINGANÇA, DAS ERINIAS À MEDEIA

Claire Gillie\*

**Résumé:** Les Erinyes, comme incarnations mythiques féminines de la vengeance, endossent le surmoi de leurs victimes meurtrières, et ce faisant les en dédommagent. L'Orestie d'Eschyle en témoigne, et nous suivrons les destins comparatifs de la haine chez Electre et chez Médée, deux figures mythiques paradigmatiques de la haine et de la vengeance au féminin proposant une "clinique de la haine dans le mythe". Chemin faisant, nous revisiterons "la version grecque de la loi du talion" et Ein Kind wird geschlagen, "On bat un enfant", en cherchant à en dégager le phrasé lorsqu'il s'agit du fantasme au féminin chez la sœur, du frère comme objet de la haine, et du meurtre comme but de la haine. Ce qui nous amènera à éclairer ce que nous pourrions appeler "les Érinyes de la sœur" dans la clinique contemporaine.

**Mots-clés:** Erinyes. Colère. Crime. Féminin. Vengeance.

**Resumo:** As Erinias, como encarnações míticas femininas da vingança endossam o supereu de suas vítimas assassinas e, ao fazê-lo, a compensam. Orestes de Ésquilo atesta isso, e nós seguiremos os destinos comparativos do ódio em Electre e Medeia, duas figuras míticas paradigmáticas do ódio e da vingança feminina propondo uma "clínica do ódio no mito". Ao longo do percurso, vamos visitar "a versão grega da lei de Talião" e Ein Kind wird geschlagen, "Bate-se numa criança", procurando liberar o axioma quando se trata do fantasma feminino da irmã, em que o irmão é o objeto e o assassinato uma meta do ódio. Isso nos levará a esclarecer o que poderíamos chamar de "as Erinias da irmã" na clínica contemporânea.

**Palavras-chave:** Erinias. Cólera. Crime. Feminino. Vingança

Recebido em 04/05/2019. Aprovado em 28/06/2019.

Preludé: Le Meurtre Appelle Le L'Erynie

Que dire pour dire juste ? Dois-je parler  
des souffrances que nous devons à nos parents?  
À quoi bon les flatter, elles sont sans remède,  
car ma mère fait de mon cœur un loup sanglant  
que rien ne caressera plus (Eschyle, 2001, vers 418).

---

\* Psychanalyste, Docteur en anthropologie psychanalytique, membre d'Espace analytique et de la Fondation Européenne pour la psychanalyse, membre fondateur du CRIVA (Cercle de Recherche Internationale Voix Analyse), chargée de cours à l'université de Paris 7, responsable du DU Voix et symptômes, psychopathologie et clinique de la voix, Professeur agrégé de musicologie. Adresse : 33 rue du faubourg Montmartre, 75009, Paris, France. +336 71 21 04 54. Email: [gillie.claire@gmail.com](mailto:gillie.claire@gmail.com).

Vous aurez certainement reconnu, portée par ma voix<sup>1</sup>, celle d'Electre dans *L'Orestie* d'Eschyle, alors qu'elle évoque le meurtre perpétré par sa mère Clytemnestre sur son père Agamemnon. Et que déjà le venin de la haine distille en elle la vengeance qui la fera inciter son frère Oreste à tuer leur mère pour venger leur père. Quelques vers auparavant *Le coryphée* convoquait les Erinyes à venger le sang versé.

Mais l'inverse du sang qui imprègne le sol  
réclame un autre sang. Telle est la loi.  
Le meurtre appelle l'Erinye  
afin qu'au nom des premiers morts  
elle ajoute à la ruine une autre ruine (Eschyle, 2001, vers 400).

Il faudra attendre la prière finale des Erinyes devenues "les bienveillantes" (Eschyle, 2001, vers 976-983) pour révoquer cette sorte de loi du talion mise jusque là en œuvre par la horde des Erinyes. Elle fait suite à l'instauration par Athéna d'un tribunal où les dieux et les hommes dialoguent démocratiquement, renversant ainsi les lois divines de l'impératif de la vengeance, « meurtre pour meurtre » (Eschyle, 2001, p. VII).

Dans ces vers de *L'Orestie*, tout y est des "ingrédients" qui vont nous permettre d'aborder *La haine au féminin* depuis la mythologie, où se jouent des scènes de meurtre et de vengeance entre les dieux et les hommes. Comme en analyse, les signifiants forment une chaîne indépendante du récit : juste, souffrances, sans remède, sanglant, meurtre, Erinye, morts, ruine, insatiable, malheur, discorde, colère. Les ordonner nous amènera à proposer les questions suivantes :

- comment la haine vengeresse en tant qu'affect, enclenche-t-elle le processus qui mène de l'excitation colérique au passage à l'acte meurtrier ?

- en quoi la sainte colère arrive-t-elle à se légitimer en juste colère (dans le sens de justesse, et de justice) ; sorte de pure colère déclenchant la « haine pure » sans alibi et sans concession ?

- comment cela se noue-t-il et se joue-t-il dans la fratrie, lorsque la haine de la sœur précipite le frère vers un pousse-au-meurtre (comme c'est le cas d'Electre avec Oreste) ou un pousse-à-la-mort (comme c'est le cas de Médée tuant son frère Apsyrtos) ?

- comment concevoir le rapport de la haine à la pulsion de mort, et comment la haine réclamant vengeance peut-elle inciter à la dé-liaison pulsion de vie / pulsion de mort, et laisser la voie libre au meurtre ?

Et ces questions nous conduiront à proposer la problématique suivante : les Erinyes, comme incarnations mythiques féminines de la vengeance, endossent le surmoi de leurs victimes meurtrières, et ce faisant les en dédommagent. *L'Orestie* d'Eschyle en témoigne, et nous suivrons les destins comparatifs de la haine chez Electre et chez Médée, deux figures mythiques paradigmatiques de la haine et de la vengeance au féminin proposant une "clinique de la haine dans le mythe".

Chemin faisant, nous revisiterons "la version grecque de la loi du talion" et *Ein Kind wird geschlagen*, "On bat un enfant", en cherchant à en dégager le phrasé lorsqu'il s'agit du fantasme au féminin chez la sœur, du frère comme objet de la haine, et du meurtre comme but de la haine. Ce qui nous amènera à éclairer ce que nous pourrions appeler "les Érinyes de la sœur" dans la clinique contemporaine.

---

<sup>1</sup> Cet article repose sur une intervention faite lors du Colloque La haine au féminin qui s'est tenu à l'Université de Paris 7 le 19 novembre 2016.

A l'heure où nous venons de commémorer les meurtres en série de la foule des frères, la mythologie peut-elle nous délivrer l'énigme de cet *Urzeit* (GILLIE, 2016), temps originaire préluant au déchaînement meurtrier, où la colère, la vengeance, les représailles et le meurtre font loi ? En ces temps mythologiques où les dieux et les hommes se déchiraient, quelle place les femmes ont-elles tenues dans le déclenchement, la propagation et le franchissement de la haine mise en acte ?

La clinique nous fait entendre au jour le jour cette émulsion de haine réprimée sur la scène familiale et sociale, et qui attend les activités oniriques de la nuit pour se déchaîner dans des mises en scène sanglantes qui n'ont rien à envier à la mythologie. Chaque nuit des enfants sont mis à mort dans les rêves de nos analysantes. En quoi une relecture des Erinyes, et de Médée meurtrière de son frère avant d'être meurtrière de ses fils, peut-elle éclairer ce qui se dit au féminin sur nos divans ?

Pourtant les faits divers et l'actualité ne nous livrent pas des cas de frères tués par leur sœur. La littérature non plus. Il semblerait que seule Médée ait tenu ce rôle, et que le meurtre de son frère ait été occulté par les commentateurs plus volontiers attachés à interpréter le meurtre de ses fils. Nous y reviendrons.

L'Anthropologie psychanalytique nous permet de mettre à l'épreuve de la psychanalyse le mythe, à travers l'étude de sa structure et de sa fonction sociale, dans la cité grecque et ailleurs. Car la violence est à la Genèse du mythe grec, et tout d'abord entre les divinités primordiales Ouranos, *Gaïa*, Kronos, Zeus ; puis entre Dieu et demi-dieux : Zeus et Prométhée ; puis entre Dieu et homme, l'oracle divin et Œdipe, Sophocle et Eschyle prolongeant Hésiode. Ce cycle de violence s'inaugure par un refus : celui d'Ouranos qui n'accepte pas les naissances des enfants issus de son accouplement avec *Gaïa*, et les tue. Cela a pour conséquence un acte de rétorsion : la castration d'Ouranos par Kronos à l'instigation de *Gaïa*, d'où naîtront les Erinyes. La vengeance entraîne la malédiction qui se range sous la loi du talion.

## DE L'EXCITATION COLERIQUE AU PASSAGE A ACTE: LA HAINE VENGERESSE

Un détour par le *Trésor de la langue française* et les contours qu'il donne aux signifiants maîtres de notre intervention s'impose.

Tout d'abord la colère. C'est une "vive émotion de l'âme se traduisant par une violente réaction physique et psychique. *Une grande, grosse, juste, sainte, terrible, violente colère*". Autrement dit, il s'agit bien d'un affect qui vient commotionner aussi bien le psychique que le physique. Et la définition même de la colère ouvre sur la "violence" : en témoignent les adjectifs qui sont du côté de l'hybris : *grande, grosse, terrible, violente*. Affleurent les idées de juste et de sainte colère qui nous intéressent ici. Pour la religion, la colère est un des sept péchés capitaux<sup>2</sup>. Et voilà une seconde définition qui en appelle, outre à nouveau à la violence, au divin et à la justice punitive : Manifestation violente de la justice divine pour châtier l'homme pécheur ! Les adjectivations de la colère en disent long sur son impériosité : *aveugle, blanche, bleue, céleste, contenue, folle, froide, furieuse, intérieure, noire, rentrée, rouge*. Elle convoque des expressions dont les verbes ont à voir avec l'excitation : *trembler de colère, exciter la colère, apaiser la colère*. L'étymologie de "colère" renvoie en 1265 au latin *colere* "bile" et en 1416 à *collere* "état affectif violent". On fait également remonter ce terme au grec *kholê* qui veut également dire "bile" et qui donnera le terme "choléra".

<sup>2</sup> Rappel des 7 péchés capitaux : la colère, l'acédie, la gourmandise, l'orgueil, la luxure, l'avarice et l'envie.

Parler de sainte colère, c'est mettre en exergue son caractère saint et sacré, qui a un caractère d'inviolabilité ; personne ne pourra agir dessus. Dans le domaine du religieux, c'est une colère inspirée par des sentiments éminemment moraux (par exemple, celle de Jésus chassant les marchands du Temple).

Passons à ce que le dictionnaire nous dit de la haine : "Sentiment de profonde antipathie à l'égard de quelqu'un, conduisant parfois à souhaiter l'abaissement ou la mort de celui-ci". Comme pour la colère, il s'agit donc d'un affect qui se connecte à un mode d'agir, et au risque de la mort ! Définition qui se complète dans une autre : "sentiment de profonde aversion pour quelque chose ou quelqu'un".

Quant à la vengeance, c'est une "action par laquelle une personne offensée, outragée ou lésée, inflige en retour et par ressentiment un mal à l'offenseur afin de le punir; résultat de cette action". Du sentiment nous passons au ressentiment qui a des parfums de rancœur et de rancune, ressentiment acté et action punitive.

Il y a là comme un processus en crescendo qui s'origine dans la discorde, s'ancre dans la colère comme excitation, conduit à la haine comme affect, puis passe par la violence, la vengeance, l'agression comme mouvement jusqu'à venir percuter l'autre : le meurtre, l'acte meurtrier est le bouquet final. Freud met d'ailleurs en relation la haine et l'excitation dans *La disposition à la névrose obsessionnelle* : "le sens originare du haïr signifie la relation au monde extérieur étranger et conducteur d'excitation" (FREUD, 1913/1974, p. 228). Et pourtant la haine n'est pas pour autant assouvie par l'acte ; il ne faut pas s'attendre à ce qu'elle cède la place si facilement au regret, au repentir ou à la culpabilité. Elle continue à flamber au-delà de l'acte. La vengeance et la haine cherchent leurs nouvelles futures victimes. *L'Orestie* d'Eschyle nous donne bien à voir combien cette haine inassouvie par l'acte relance son cycle à la génération suivante, jusqu'à ce que la déesse Athéna vienne rompre le cycle des actes meurtriers en convoquant la Justice.

La haine nous invite à distinguer le sujet de la haine, l'objet de la haine et le but de la haine, et la façon dont on passe du sentiment de haine - qui peut être refoulé, forclos, mis de côté ou déplacé - vers l'acte qui va s'inscrire dans le lien social, le sinistrer jusqu'à venir éliminer l'objet auquel cette haine s'adressait. Comme la pulsion, la haine cherche son objet, mais quand elle le tient, elle le détruit.

La haine a ses pratiques, ses rituels de conjuration comme d'exacerbation. Excitation qui prend au corps, fait voir rouge, fait se dresser les cheveux sur la tête, injecte les yeux de sang, elle peut rester comme un prurit qui à bas bruit spolie l'amour. Mais également, la haine avec son lot de rancœurs de rancune et de ressentiment peut en appeler à l'idée de la vengeance, et en nourrir les scénarios, jusqu'à l'acte meurtrier. Freud insiste plusieurs fois, entre autres dans *La disposition à la névrose obsessionnelle* sur le fait que "selon l'évolution, la haine est le précurseur *Vorläufer* de l'amour" (FREUD, 1913, p. 447). Or *Vorläufer*, c'est aussi l'éclaireur, le dameur. Les mythes qui précèdent les religions révélées attestent cette thèse, puisque la haine et le meurtre s'organisent dans ce que nous pourrions appeler "une religion de la haine". La vengeance et le meurtre sont des destins de l'affect de haine qui en se "déchaînant", délient l'alliance de la pulsion de mort à la pulsion de vie. Nirvana ou meurtre il faut choisir, mais pour le sujet de l'inconscient, c'est une oscillation permanente entre ces deux extrêmes qui lui donnent un semblant d'équilibre. Alternance et subtile alliage que Lacan appelait "hainamoration".

Paul-Laurent Assoun (2004, p. 36) dans "L'inconscient du crime. La "criminologie freudienne", reprenant à la suite de Freud la lecture de Dostoïevski évoque le meurtrier *l'Urverbrecher* comme [...] le criminel [...] placé dans une position d'héroïsme diabolique". [...] Le Droit [...] se situe dans la posthistoire du meurtre, du côté des séquelles de l'Acte originare, à côté de la religion et de la moralité publique (*Sittlichkeit*). Puis parlant du "crime conjugué au

féminin” il avance la thèse que Le crime au féminin montrerait ainsi l’envers de la Loi”. Alors qu’en est-il de la fille qui crie vengeance et qui exerce cette vengeance jusqu’au meurtre envers le frère au sein même d’une fratrie ? Quelle est sa plainte qui quitte l’étiage de la plainte dolente pour devenir la plainte querulente ?

### DE LA SAINTE COLERE A LA LEGIMITE DE LA “JUSTE COLERE”

Alors, peut-on parler de “sainte colère” ? L’Ancien Testament nous a habitués aux saintes colères de Dieu et de son Fils. Rappelons par exemple l’épisode de la médianse de Myriam et Aaron envers Moïse<sup>3</sup>. L’Eternel fait comparaître les trois, et il dévoile ainsi son lien privilégié à Moïse en faisant de lui le seul à qui il parle face à face, donc celui qui ne peut être frappé par l’opprobre. Juste après que Dieu se soit retiré “la sanction de la sainte colère” (ASSOUN, 2003) ne tarde pas à frapper Myriam, la sœur : elle est devenue lépreuse.

Les grecs de leur côté ont parmi les dieux leur “déesse de la juste colère” à laquelle s’adjoint “la rétribution céleste” : il s’agit de Némésis (en grec ancien Νέμεσις / Némésis). Son nom dérive du verbe grec νέμειν (*némeinn*), signifiant “répartir équitablement, distribuer ce qui est dû” : ce qui fait qu’on l’assimile également à la déesse de la vengeance divine et de l’équilibre, châtiant l’excès (entre autre l’hybris), mais également comme messenger de la mort, envoyé par les dieux pour punir en leur nom. Comme les Erinyes, il y a ambiguïté sur sa mère ; elle peut être présentée comme étant la fille de Nyx la nuit, ou bien d’Océan, ou bien encore comme étant née de *Diké* la Justice personnifiée.

Dans la mythologie, la sainte colère n’est-elle pas une colère héroïque qui vient habiter un certain nombre de ces enfants qui ont été abandonnés, exposés, parce qu’une prophétie aurait révélé aux parents leur meurtre à venir ? Sortes “d’enfants sorcier” avant la lettre, et qui font de ces enfants ceux par qui le malheur social arrivera. Exilés, déchets de la communauté, c’est au loin de la famille que l’idée du meurtre va faire son chemin à leur insu, puisque certains carrefours vont les amener face à ce qu’ils auront évité toute leur jeunesse durant.

Alors la sainte colère, n’est-elle pas à entendre comme juste colère, pure colère ; serait-elle le ferment de la haine pure, autrement dit une haine qui n’aurait pas besoin de s’exercer contre un objet: une haine sans alibi?

Paul Laurent Assoun dans *La haine, la jouissance et la loi* écrit : “la haine est ce qui désigne des tâches et des cibles à cette extériorisation de la pulsion de mort, qui la rend [...] représentable en la mettant en acte” (ASSOUN, 1999, p. 148). Il ne faut pas confondre l’objet de la haine et le but de la haine. L’objet obscur de la haine n’est-il pas la désunion pulsionnelle, la désintrinsication pulsionnelle, conditions du passage à l’acte et du meurtre ? Et comment l’inconscient du meurtre rencontre-t-il la puissance inconsciente du lien fraternel coloré par la sororité?

### DE LA HAINE DE LA SOEUR, AU POUSSE-À-LA-MORT PAR LE MEURTRE

Lorsque le crime se fomenté dans le terreau fraternel et sororal que se passe-t-il ? Quelle est la “la position subjective du criminel, pris dans le discours social et dans le montage fantasmatique qui le vise” (ASSOUN, 2004, p. 23-39). Paul Laurent Assoun dans *Frères et sœurs, Leçons psychanalytiques* écrit à propos des sœurs Papin et d’autres meurtrières au féminin prises dans une relation sororale :

---

<sup>3</sup> Les Nombres, 12,1.

c'est sous l'égide du crime en ses modalités extrêmes de désymbolisation et de dé-liaison, que la communauté sororale montre son visage. Quand il n'y a plus de père qui tiennent et que la face-à-face avec la Chose maternelle fait surgir le féroce impératif d'un Surmoi criminel – au point où, en même temps que le vide du référent paternel, il rencontre la jouissance fatale de la déesse mère (ASSOUN, 2003, p. 200).

Ce surmoi, “où peut régner une pure culture de la pulsion de mort” comme le dit Freud dans *Le moi et le ça*, féroce, obscène et impératif, Lacan le définit comme une loi en tant qu'incomprise, au cours de son séminaire sur *Les Ecrits techniques de Freud* : “Le surmoi a un rapport avec la loi, et en même temps c'est une loi insensée, qui va jusqu'à être la méconnaissance de la loi” (LACAN, 1954-53, p. 119).

Alors qu'à l'ombre du père mort et de son totem, le lien fraternel prend des allures d'amour, à l'ombre de la mère morte et de son tombeau, le lien frères sœurs prend les emblèmes de la haine vengeresse, du pousser-au-meurtre, et de la mort non pas comme solution mais comme impératif. Les Erinyes endossant cela sont le rappel constant de cet impératif. Cela rejoint ce que nous posions en hypothèse au début de ce travail : Les Erinyes seraient des figures du surmoi ; elles l'incarneraient. Elles poussent au meurtre et dispensent l'homme de la culpabilité. Allégeant le sujet de l'inconscient, de l'ordre surmoïque, du doute et de la culpabilité, l'acte n'est plus que passivation. En fait, passivé, le criminel en Oreste est une image de la haine au féminin et de la féminisation de l'acte.

Il y a, d'un meurtre à l'autre, une “logique erinyenne” de l'acte meurtrier : un enchaînement, voire un emboîtement d'actes meurtrier, prescrits et incontournables. Avec le meurtre il faut faire utile : c'est une élimination d'un membre de la société ou de la famille. Frères et sœurs ne sont pas épargnés par cette logique, comme en témoignent Electre et Médée. Electre c'est la sœur aînée d'Oreste : il va obéir à son injonction de tuer leur mère Clytemnestre sitôt son retour d'exil. Médée, c'est la sœur aînée, “hainée”-”haineuse” qui élimine son frère Apsyrtos. Autrement dit, Electre et Médée se retrouvent à certains moments “possédées” pourrait-on dire par les Erinyes. Inspirées si l'on préfère.

L'apparition du jugement à l'instigation d'Athéna vient trancher dans la jouissance de l'acte par la mise en place de la parole bienveillante pesant le bien-fondé de l'acte.

## LES ERINYES COMME INCARNATIONS MYTHIQUES FEMININES DE LA VENGEANCE (ET COMME INCARNATIONS DU SURMOI)

Peut-on parler du sujet de l'inconscient quand les sujets du mythe sont des dieux ou des descendants des dieux et des hommes ? Oui, si on n'oublie pas que les auteurs de ces légendes projettent sur les dieux leur problématique.

Dans le mythe, la vengeance est prescrite et ne connaît pas le refoulement : il faut soigner le meurtre par le meurtre.

Freud invente le meurtre du père par ses fils à l'origine mythique de l'humanité : le parricide inaugurant ainsi l'acte historique de fondation du social. Et les frères meurtriers convertissent leur haine originaire envers le père vivant, en amour idéalisant pour le père mort. Ils vont ensuite s'organiser sous la bannière d'un pacte social émergeant au registre de la loi d'une part et de l'interdit d'autre part de la jouissance dont le nom œdipien est la mère.

La Bible, elle, invente le meurtre du frère par le frère à l'origine mythique de l'humanité sous le regard de Dieu. Après que Caïn ait tué son frère Abel, le fratricide ouvre sur l'exode et l'errance, mais Caïn hérite d'un signe divin le marquant comme criminel, faisant de lui un intouchable à l'abri de la vengeance !

La mythologie grecque invente de son côté le meurtre des fils par le père, à l'origine mythique des dieux. Car à l'origine il y a l'infanticide commis par Tantale qui varie selon les récits : retenons la version où il aurait mis les immortels à l'épreuve en leur servant au cours d'un banquet les membres de son propre fils Pélopos (en grec ancien Πέλοψ / *Pélops* : obscure). (Déméter avale son épaule ; les dieux lui en reconstituent une en ivoire).

Ce mythe originel mélange donc infanticide, démantèlement et dévoration : et c'est ce mythe sous ses trois aspects qui viendra faire ricochet dans les différentes générations. Pélopos va avoir son corps reconstitué par son père (comme le sera le frère de Médée par leur père). Ressuscité, Pélopos va conquérir par ruse sa future femme Hippodamie en corrompant un cocher du nom de Myrtilos qui avant de mourir lance une malédiction sur la maison de Pélopos et ses descendants, les Atrides. Ses deux fils Atrée et Thyeste vont se disputer le trône. Atrée bannit Thyeste, puis sous prétexte de fausse réconciliation l'invite à un festin où il lui sert les chairs de ses trois fils à manger, ainsi que de deux bébés. Thyeste cherche à se venger.

Revenons à Agamemnon (du grec Ἀγαμέμνων / *Agamémnôn*, « immuable, obstiné »). Il se marie à Clytemnestre dont il aura trois filles Iphigénie, Chrysothémis et Electre, ainsi qu'un fils Oreste. Il sacrifie sa fille Iphigénie pour apaiser la colère de la déesse Artémis, et faire en sorte que "le vent tourne" ... ! Agamemnon ramène de la guerre de Troie, Cassandre. Clytemnestre venge la mort de sa fille Iphigénie en tuant, aidée de son amant Égisthe, son mari Agamemnon et Cassandre. Elle sera à son tour assassinée par Oreste sous l'injonction d'Electre. Électre ne tuera pas son frère Oreste, mais l'incitera au meurtre sur les restes fumants du père.

Quant à Médée, elle dépècera son frère cadet Apsyrtos ou Absyrtos (en grec ancien Ἄψυρτος / *Apsyrtos* ou Ἄξυρτος / *Axurtos*) pour protéger sa fuite, et c'est son père Aietès (Éétés, roi de Colchide) à la tête des poursuivants, qui ramassera les morceaux de ce frère pour le reconstituer. Autrement dit elle jette les morceaux de son frère à la face de leur père. On retrouve là le dépeçage et le démantèlement évoqué plus haut avec Tantale. Elle « désenfantera » les pères, privant son père de son fils, et son mari de ses enfants.

Dans tous ces drames touchant la famille maudite des Atrides, les protagonistes ont pour partenaires des entités divines, les Erinyes qui excitent la colère perpétuant la haine, et incitant à la vengeance.

Les Erinyes sont des divinités chtoniennes ; elles sont nées des gouttes de sang qui tombèrent sur Gaïa, la terre, lorsque Cronos mutila Ouranos. Elles sont des attributs des morts et des figures de la haine. Selon une variante, elles furent enfantées par Nyx, la nuit. Leur nombre varie selon les auteurs ainsi que leurs noms aussi. Virgile, s'inspirant sûrement d'une source alexandrine, en dénombre trois : Alecto (Ἀληκτώ / *Alêktó*, "l'Implacable"), Mégère (Μέγαιρα / *Mégaira*, "la Haine") et Tisiphoné (Τισιφώνη / *Tisiphónê*, "la Vengeance"). Elles ont une apparence effrayante comparable à celle des Gorgones, des Grées ou des Harpies. Partout où elles passent elles laissent des maladies qui empêchent l'homme, aussi bien que les éléments de la nature, de croître.

Divinités anciennes, elles ne sont pas soumises à Zeus et habitent le Tartare. Leur mission est de poursuivre le meurtrier de l'homme assassiné et d'en tirer vengeance, au même titre que Némésis. Les Erinyes portent deux noms : Erinyes (rage, colère, violence, remords) ou les Euménides (les bienveillantes) et sont évoquées parfois sous le nom de Manies (Μανία / *Maniai* = celles qui rendent fou). Le nom Erinyes (en grec ancien Ἐρινύες / *Erinúes* = *erínein*) veut dire : pourchasser, persécuter, poursuivre. Mais même les spécialistes grecs ne s'accordent pas. Dans le langage populaire, les grecs continuent à dire à un interlocuteur fautif : "Ah les Erinyes vont venir te chercher !!"

Considérons la racine grecque de “Euménides” qui est leur second nom. Il s’agit de (Εὐμενίδες) : *ey* = bien ; *menos* = mener. Autrement dit ce sont celles qui mènent bien la chose. Mais *menos* peut vouloir dire aussi la rage.

Là où dans *Totem et tabou* le meurtre du père forme dans l’après-coup la fratrie et va présider à l’élaboration des règles internes et externes du lien social, avec les Erinyes dans *L’Orestie*, c’est le meurtre prescrit par la sœur et acté par le frère, contre la mère criminelle, qui va présider à l’élaboration d’une justice elle-même liée aux règles politiques et l’instauration de la démocratie, contemporaine de l’écriture de la trilogie Eschyle. Là où la bande des frères se retourne contre le père de la horde dans *Totem et tabou*, c’est Oreste en tant que un-tout-seul qui va mettre en acte la prescription symbolique énoncée par la sœur. N’est-il pas troublant alors de relire ce que nous dit Freud dans *Psychologie collective et analyse du moi* : “la bande des frères doit avoir été poussée au meurtre du père par l’amour des mères et des sœurs” (FREUD, 1981, p. 158).

Entre discorde haineuse dans la fratrie, et concorde amoureuse qui pourrait être le terreau de l’inceste, seule une remise à l’ordre par Athéna - à la fois la déesse de la Guerre et de la défense des cités - va pouvoir légiférer. Rappelons qu’Athéna a pour mère Métis, la première épouse de Zeus, la déesse de la ruse. Alors que Métis est enceinte d’Athéna, Ouranos et Gaia prédisent à Zeus qu’un fils de Métis sera appelé à le supplanter, et c’est Métis qui sauvera Kronos de l’engloutissement parental. Zeus avalera Métis à titre préventif, mais du fonds de ses entrailles, elle va l’aider. Zeus fera appel plus tard à Thémis Déesse de la justice, héritière et réparatrice des effets de la ruse. Malgré tout Zeus restera, plus que Janus, le Dieu de l’ambiguïté, du leurre, de la dissimulation, celui que Prométhée trompera avant d’être dupé, puis puni par Zeus lui-même<sup>4</sup>.

Avec les Erinyes, il est impossible d’oublier le crime qu’elles rappellent sans cesse à l’oreille du meurtrier, victime à son tour, sans aucune circonstance atténuante. Sorte de loi du talion sur laquelle il nous faut maintenant revenir, en se laissant éclairer par Raphaël Draï.

## LA “LOI GRECQUE DU TALION”: HAINE POUR HAINE, MEURTRE POUR MEURTRE

Dans son ouvrage *Le mythe de la loi du talion* Raphaël Draï (1996) conteste qu’il ait pu y avoir dans l’Ancien Testament un Dieu vengeur qui aurait décrété la loi du talion : œil pour œil, dent pour dent. *Ain tah’at ain*. Il propose la traduction suivante : œil *selon* (en remplacement de) œil, dent *selon* dent. Cette loi serait une manifestation “d’une forme extrême de violence infligée de sang-froid” (DRAÏ, 1996, p. 10), obéissant à une “logique impitoyable, infernale et meurtrière” (DRAÏ, 1996, p. 11), reprise par Saint Mathieu et Shakespeare dans *le Marchand de Venise*.

La thèse de Raphaël Draï est la suivante : dans le champ juridique, la loi du talion n’a d’autre effet que de déporter le droit qui s’en réclame du côté de l’inconscient et de la violence celle-ci étant juridiquement masquée. Cette prétendue loi n’est en fait qu’un mythe particulièrement pernicieux. Ce n’est bien entendu pas par rapport au droit hébraïque que nous situerons ici notre propos. Par contre il interroge le processus de vengeance sous les traits de la répression, de la rétorsion, des représailles sur lesquels il peut être légiféré. Autrement dit la loi du talion autorise la haine, la violence, la vengeance et le meurtre, dissimulant la pulsion de mort qui travaille en sourdine dans le silence ce processus, tandis qu’une “voix vengeresse s’élève dans l’individu” comme l’exprime Freud à propos de la “cécité hystérique” (FREUD, 1973, p. 167) dans *Névrose psychose perversion* : “puisque tu as voulu mésuser de ton organe visuel en t’en servant pour un malin plaisir sexuel, ce n’est que justice si tu n’y vois plus rien du tout. Alors il y a là-dessous l’idée du talion” (DRAÏ, 1996, p. 18). Cette loi du talion Freud l’évoquera dans plusieurs textes, et la situera plus tard “non pas dans telle ou telle culture ou dans telle ou telle religion mais au centre de la psyché humaine”.

<sup>4</sup> Voir *Les métamorphoses* d’Ovide.

On doit à Conrad Stein d'avoir isolé dans *l'Odyssee* d'Homère l'expression "les Erinyes d'une mère" (HOMÈRE, 271 a 280), expression sur laquelle il a construit deux conférences réunies dans un ouvrage : *Les Erinyes d'une mère. Essai sur la haine* (STEIN, 1987): "Epicaste s'en fut chez Hadès [...] Elle laissa à Œdipe toutes les souffrances que peuvent déchaîner les Erinyes d'une mère"<sup>5</sup>.

Pour Conrad Stein, dire "les Erinyes d'une mère" c'est comme désigner un attribut immortel de la personne défunte. Les décisions funestes des dieux sont telles que quoi qu'on fasse, on ne saurait échapper aux déesses vengeresses. Si Oreste refuse de répondre à l'injonction de tuer sa mère pour venger Agamemnon, son père, il sera poursuivi par les Erinyes de ce dernier. S'il hésitait, il serait dans la position d'Hamlet hésitant à accomplir la vengeance dont il est chargé. Et s'il obéit, il sera nécessairement poursuivi par les Erinyes de sa mère Clytemnestre qui ne manquera pas de les solliciter. Il échappe à être poursuivi par les Erinyes de sa mère, grâce à l'intervention divine d'Apollon, mais n'échappe pas à l'errance. Au Coryphée qui lui demande pourquoi il tournoie ainsi devant de vains fantômes, lui le courageux et le préféré de son père, il répond : "non, ce ne sont pas de vains fantômes qui font ici mon tourment. Ah, il n'est que trop clair : les voilà, les chiennes irritées de ma mère [...] Elles me pourchassent, je ne puis plus rester". Et c'est ainsi que se termine *Les Choéphores* (*Choéphore* signifie "porteuse de libations"). Et le rideau se lève au début de la troisième pièce de la trilogie sur les Erinyes formant cette fois le chœur. De même qu'un peu plus tard avec le fantôme de Clytemnestre, ombre vengeresse leur enjoignant de se réveiller afin de faire obstacle à la purification d'Oreste.

Dans "Le nourrisson savant selon Ferenczi ou la haine et le savoir dans la situation analytique", Conrad Stein le 17 octobre 1981 insiste sur cette "haine inextinguible qui assure un lien indestructible avec une figure de mère, avec une figure de mère morte dont les attributs immortels sont incarnés, dans la tradition archaïque, par les Erinyes" (STEIN, 2011). La haine d'une mère morte en fait une mère immortelle en ses Erinyes.

## LES ERINYES DE CLYTEMNESTRE FACE À ELECTRE DANS L'ORESTIE D'ESCHYLE

Eschyle né en 525 av. J.-C. est l'ainé des trois grands tragiques grecs, et il écrit *L'Orestie* à 60 ans passés, en 458 avant J.-C, après avoir perdu en 490 son propre frère Cynégire à la guerre de Marathon où les Grecs repoussent les troupes de Darius.

Le drame *Agamemnon* commence par le rappel du meurtre d'Iphigénie par son père. Un héraut vient confirmer le retour d'Agamemnon vainqueur de la guerre de Troie. Agamemnon revient accompagné d'une captive, sa concubine Cassandre princesse troyenne et prophétesse que nul ne croit. Cassandre restée seule avec les vieillards prophétise et le meurtre du roi et sa propre mort. Elle évoque les crimes passés : l'oncle d'Agamemnon, Thyeste a dévoré à son insu ses propres enfants qui ont été égorgés par son frère Atrée, le propre père d'Agamemnon. Il est intéressant de noter que le chœur des vieillards d'Argos invoque une divinité dont ils affirment d'entrée de jeu que l'identité leur échappe, et dont la "grâce violente" - fait "sourdre l'épreuve du remords" qui attend son heure. Ils accusent la Discorde sanglante (vers 699) et parlent du "remède par la cruelle et sanglante discorde : tel est le chant des dieux d'en bas". En fait, cette divinité qu'ils ne nomment pas, c'est Éris (la discorde ou bien encore la querelle personnifiée). Or la mythologie ne cesse de nous surprendre, car Éris est à l'origine du conflit entre Athéna, Héra (qui deviendra juge mortelle) et Aphrodite ; ce qui a conduit au jugement de Pâris (il avait été abandonné et exposé suite à une prophétie). Éris a en effet promis une pomme d'or qui reviendrait à la plus belle des trois sœurs. Pour Freud aussi la haine a à voir avec Neikos, autre nom de la discorde chez Empédocle, et que Freud réincarne face à Philia l'amitié.

<sup>5</sup> Traduction Marie Delcourt, dans *Œdipe ou la légende du conquérant*, Paris, les Belles Lettres, 1944.

Cela nous entraînerait trop loin d'évoquer ce conflit mais notons que les Erinyes ouvrent toute une série de personnifications féminines : Ménis la colère, Até la ruine ou l'erreur, etc. Mais retenons que ces vieillards prédisent l'institution du remords, et donc de la culpabilité, en tant que telle.

Puis suit la scène du crime : Clytemnestre tue Agamemnon qui par là acquitte son crime envers Iphigénie leur fille, et aussi celui de son père Atrée. Égisthe, fils de Thyeste -donc le cousin d'Agamemnon et l'amant de Clytemnestre - revendique la conception du meurtre. Malgré l'opposition des vieillards le couple sanglant régnera sur Argos. On notera le silence qui est fait sur la mort de Cassandre.

Dans la deuxième pièce de la trilogie, les *Choéphores*, Oreste revient avec son compagnon Pylade, et retrouve Électre sur le tombeau de son père Apollon. Clytemnestre l'y a envoyée à la suite d'un rêve de mauvais augure (du sang coule en même temps que le lait de son sein). Oreste explique à Électre que les oracles d'Apollon (également appelé Loxias "l'oblique") lui ont prescrit de châtier les meurtriers de son père : s'il ne le fait pas, il sera persécuté par les Erinyes du père. Oreste, se faisant passer pour un étranger, annonce à sa mère sa propre mort, et obtient ainsi l'hospitalité. Ce qui lui permet de tuer hors champ Égisthe d'abord, puis Clytemnestre malgré sa tentative de faire fléchir la décision meurtrière de son fils. Sitôt qu'il a échappé aux Erinyes de son père, ce sont les Erinyes maternelles qui se déchaînent contre lui. Il doit prendre la fuite et aller se purifier au sanctuaire d'Apollon. Dans le temple, Apollon veille sur son protégé et les Erinyes endormies auprès de lui, et lui ordonne de se rendre à Athènes pour y supplier Athéna. Car le rituel de purification ne suffit pas et il doit aussi effacer la tache du meurtre au terme d'une longue errance.

C'est là que commence la dernière pièce de la trilogie les *Euménides*. Le fantôme de Clytemnestre<sup>6</sup> réveille les Erinyes pour leur rappeler leur mission. Elles rejoignent Oreste à Athènes : celui-ci enlace la statue d'Athéna qui refuse de trancher seule entre Oreste et les Erinyes. Pour juger une telle affaire il faut un tribunal où les voix humaines et divines dialoguent. Le lieu du procès va être l'Aéropage. Au procès, Apollon en personne vient plaider la cause d'Oreste qui justifie en vain son double meurtre dans un silence hostile. Comme le dit Daniel Loayza dans sa magnifique introduction à sa traduction de *L'Orestie*, rapprochant Argos et Elseneur : "il y a quelque chose de pourri dans les royaumes de Zeus et d'Agamemnon, quelque chose qui inquiète les catégories reçues, inverse les rôles naturels et trouble la distinction entre crime et justice, chez les mortels autant que chez les dieux" (ESCHYLE, 2001, p. 42). Athéna sauve Oreste en lui donnant sa voix, et vient ainsi se ranger du côté du père, délivrant le matricide de ses tourments. Athéna qui s'appelle ici Pallas doit encore calmer les Erinyes déshonorées et trompées par cette ruse des jeunes dieux. J'avance l'hypothèse que si elle s'appelle ici Pallas, c'est qu'elle donne sa voix : or le terme grec traduit par voix est : *palôn*. Pallas leur garantit d'autres honneurs : les Erinyes deviendront « les bienveillantes », les Euménides, et elles veilleront sur la prospérité de la cité pour peu qu'y règne la justice. Le seul rôle effectif qu'accorde Athéna explicitement au conseil est de juger les crimes de sang et elle incite au vers 693 les citoyens à « ne pas introduire sans cesse de nouvelles lois ». Donc ni despotisme, ni anarchie, mais l'instauration d'un cadre : il ne s'agit plus de s'affronter puissance contre puissance, mais à dialoguer argument contre argument devant des tiers. Et c'est ainsi que prend fin au profit d'Athènes la vieille malédiction qui pesait sur les Atrides.

---

<sup>6</sup> Rappelons que dans le théâtre grec ne dispose, en plus du chœur, que de trois personnages principaux tenant les rôles ; c'est un homme déguisé en femme qui joue Clytemnestre, puis son fantôme, avant de jouer le rôle d'Athéna.

Alors, les Erinyes quittent leur folle entreprise répétitive et meurtrière pour élarger à l'ordre du signifiant, qui dès lors fait chuter leur jouissance effrénée.

Je propose de lire *L'Orestie* comme une trilogie dédiée à trois phases de la justice divine dans ses démêlés avec la justice humaine, et venant ainsi border la vengeance.

Dans *Agamemnon* (chœurs constitués de vieillards) : la justice est du côté des dieux, et veille à ce que la vengeance vienne punir le meurtrier. La justice divine punit en effet l'hybris, c'est-à-dire la démesure orgueilleuse.

Dans les *Choéphores* (porteurs d'offrandes / chœurs constitués de captives) : la justice fait intervenir Apollon, le Dieu justicier. Les *Choéphores* donnent une définition explicite de la loi du talion qui exige "qu'un mot de haine soit payé d'un mot de haine, et qu'un coup mortel acquitte le coup mortel" (v.309-314).

Dans les *Euménides* (chœurs constitués des Erinyes) : la justice triomphe par l'instauration d'un tribunal et l'instauration d'un ordre nouveau. Les Erinyes deviennent les Euménides, c'est-à-dire les bienveillantes. Les Erinyes avaient pour mission « selon l'antique partage » de poursuivre les criminels, et en particulier ceux qui avaient versé leur propre sang : des parricides, matricide, fratricide ou les meurtriers de leurs propres enfants. Elles ont pour tâche désormais de conserver la mémoire des crimes et de faire respecter la loi divine. En tant qu'Euménides, elles se présentent comme les garantes d'un ordre juste.

Ces trois temps de la justice dans *L'Orestie*, renvoient selon moi aux trois temps qui ordonnent le destin entre les dieux et les hommes dans le temps mythologique qui précède *L'Orestie* et qui l'englobe. On peut les lire comme trois temps de la loi. Ce premier temps du royaume des dieux est un temps dominé par les Moires qui imposent le destin d'avant le destin. C'est *le temps pour voir*, pré-voir, temps de la prophétie qui déclenche les prescriptions meurtrières. Le deuxième temps s'ouvre par l'acte de Kronos le temps dévorant ses enfants. C'est *le temps pour comprendre*, dans le sens de com-prendre, prendre avec, d'incorporer. Le *troisième temps va conclure* avec l'instauration de la loi. Ce n'est plus la loi du talion qui domine : meurtre pour meurtre, haine pour haine, sang pour sang, actes pour acte. Mais le temps de la parole *selon* la parole, qui permet de conclure la mise en série de la haine vengeresse, autrement dit, la jouissance meurtrière et d'instituer le temps du symbolique.

### LIRE MEDEE AVEC LES ERINYES: DESTIN COMPARATIF DE LA HAINE CHEZ MEDEE ET CHEZ ELECTRE

C'est sans doute Sénèque qui nous fait le mieux entendre, d'une seule tirade, qui est Médée : "je suis Médée, mon génie s'est développé dans le crime. Je me réjouis, oui, je me réjouis d'avoir décapité mon frère ; je m'applaudis d'avoir mis son corps en pièces, et dépouillé mon père de son mystérieux trésor ... " (SÉNÈQUE, 1997, p. 903-935).

Le nom grec de Médée est Μήδεια / Médeia, issu du verbe grec "médomai" (μηδομαι) qui veut dire "méditer". Jason (du grec ancien Ἰάσων / Iásôn, "le guérisseur") aura besoin de Médée en tant qu'amante et magicienne pour venir à bout de la bête primitive, le Minotaure, et aussi pour décrocher la Toison d'or. Puis il l'oubliera et se mettra au service des biens, prenant le prétexte d'assurer une aisance matérielle à sa famille pour trahir Médée et faire alliance avec Créuse (Glauqué), la fille du roi Créon. On ne reviendra pas sur Médée comme "l'héroïne tragique", "la vraie femme" selon Lacan, jouant la femme contre la mère. Ce qui peut nous intéresser ici, c'est de faire le lien entre sa filiation maternelle incertaine et ce meurtre qu'elle perpétua sur son frère qui va préluder à celui qu'elle opérera sur ses deux fils plus tard. Médée est en effet la fille du roi de Colchide Éétes, lui-même fils du soleil. Tandis que la mère de Médée aurait été Hécate, la déesse de la nuit (ou de la lune), une fille du Tartare comme l'ont été les Erinyes. Médée est une barbare dans le sens qu'elle n'est pas grecque. Dérober la Toison d'or c'est d'une part accéder à la demande de Jason, et un gage de son amour pour lui. Selon la légende, cette Toison d'or est la

dépouille d'un bélier ailé qui aurait permis aux deux fils du roi de Thèbes (donc deux frères) Hellé et Phrixos, d'échapper à la haine mortelle de leur marâtre. Chaque fois que cette Toison d'or est mise en jeu, on notera qu'elle accompagne une fuite au nom de l'amour et de la haine. L'enfant, qu'il soit frère ou fils dans l'histoire de Médée, sera tué de sang-froid et jeté à la figure des pères : le sien, celui de Médée, et Jason le père de ses enfants.

Alors quelle est la place du frère *Apsyrtos* ou (Absyrtos), Apsyrte ou Absyrte (Ἀψυρτος / *Apsurtos* ou Ἀξυρτος / *Axurtos*) auprès de Médée ? Il est celui qu'elle emmène avec elle pour dérober cette fameuse Toison d'or, puis pour l'accompagner dans sa fuite avec les Argonautes lors de son retour de Colchide. Cela peut certes être interprété comme prise d'otage, mais aussi comme dé-prise d'otage, dé-privation pour le père puisqu'à la fois fuite hors de la maison paternelle, et de la patrie, puis dé-privation de l'être même du frère. Elle poursuit et accomplit son destin tragique, avec la même opiniâtreté que les Erinyes, et sans qu'à aucun moment la question de la culpabilité ne vienne retenir sa main. Par contre, là où les Erinyes viennent harceler le meurtrier, Médée lègue à Jason, en même temps que son acte meurtrier en le privant de ses fils, la culpabilité de l'acte puisqu'elle lui dit : "ils ne vivent plus : voilà qui te rongera le cœur" (vers 173). Toute tentation incestueuse avec le père et le frère est écartée puisqu'elle trahit son père, supprime son frère, tue ses enfants.

Dans la pièce d'Euripide<sup>7</sup> seule la nourrice, esclave âgée, lorsqu'elle prend la parole et commente les gestes de Médée, remet de l'affect et laisse entendre cette nostalgie désirante paternelle, ce *Vatersehnsucht*, en s'écriant : "parfois pourtant, elle ploie son cou blanc et s'adressant à elle-même, pleure son père chéri, sa patrie et sa maison, qu'elle abandonna pour suivre l'homme qui à présent la méprise (vers 56-57)". Deux phrases plus loin elle dira également "elle abhorre ses fils : leur vue ne la réjouit plus" pour finir par la première mention de la haine qui est faite dès l'ouverture "elle est terrible ! Non certes, il ne sera pas facile, à qui aura encouru sa haine, de remporter la couronne de victoire". Il reviendra d'ailleurs à la Nourrice de prendre la parole la première à l'ouverture de la pièce de Médée en reposant les jalons de son histoire. Ce sont elles, les femmes du chœur et la nourrice, qui se font les Suppliantes, et tentent de faire dévier son geste meurtrier. C'est le chœur qui parlera de la justice renversée et qui prédit "le jour vient où le sexe féminin sera honoré ; une renommée injurieuse ne pèsera plus sur les femmes [...] C'en est fait de la sainteté des serments". C'est Jason qui découvrant le meurtre de ses fils rappellera à Médée le meurtre de son frère en lui disant : "traîtresse à ton père et à la terre qui t'avait nourri [...] tu avais tué ton frère à ton foyer quand tu montas sur le navire [...] C'est par là que tu as commencé". Puis il va la révoquer quelques minutes avant la fin des *Euménides* "ah puissent te faire périr l'Erinye de tes enfants et la justice vengeresse du meurtre". Le dernier mot que dira Médée à l'adresse de Jason avant de s'envoler sur son char, sera : "impossible. C'est jeter en vain des paroles au vent". Le coryphée aura le dernier la parole faisant une sorte d'éloge du destin dirigé par les dieux qui n'a pas fini d'étonner les hommes.

Lorsque Médée entre en scène, elle dira, en s'adressant aux femmes de Corinthe "je suis seule, sans patrie, outragée par un homme qui m'a, comme un butin, arrachée à une terre barbare, sans mère, sans frère, sans parent près de qui trouver un mouillage à l'abri de l'infortune". Plainte mélancolique s'il en fut, – "elle produit un *crime mélancolique*" selon Paul-Laurent Assoun (ASSOUN, 2015, p. 57-72) ; le deuil anticipé rejoint la douleur d'exister au présent. Lorsque le chœur prend la parole c'est pour dire "j'ai entendu la voix, j'ai entendu le cri de l'infortuné". Ce qui nous rapproche étonnamment de la première réplique d'Athéna dans les *Euménides* : "j'ai entendu l'appel d'un cri".

<sup>7</sup> Euripide est considéré selon Aristote avec Eschyle (525 – 456 av. J.-C.) et Sophocle (entre 496 et 494 – 406 av. J.-C.) comme l'un des trois grands poètes tragiques parmi les poètes antiques de la Grèce, voir le plus grand. Il est né vers 480 av. J.-C. à Salamine en Grèce et mourra en 406 av. J.-C. à Pella en Macédoine.

## “ON BAT UN ENFANT”: LE FANTASME AU FEMININ CHEZ LA SCEUS, LE FRERE COMME OBJET DE LA HAINE, ET LE MEURTRE COMME BUT DE LA HAINE

C'est un lien jaloux, organisé par ce que Lacan appellera le complexe d'intrusion, qui vient cimenter les premiers attachements et les premières discordes dans la fratrie. Comme l'écrit Paul Laurent Assoun : “il faut bien prendre acte de cette hostilité primitive ” (ASSOUN, 2003, p.13) avant de citer Freud : “les sentiments qui ont été éveillés dans les relations entre parents et enfants et les relations entre frères et sœurs entre eux qui sont adossés, ne sont pas seulement de nature positive, tendre, mais aussi négative, hostile ” (FREUD *apud* ASSOUN, 2003, p. 13) . Les différences sexuelles, et autres, virent rapidement au préjudice et tournent au pugilat, sur fond d'apprentissage de la frustration. Est-il besoin une fois de plus de revenir à ce tableau quasi clinique que nous donne Saint-Augustin, père de l'église, d'un enfant contemplant son frère de lait appendu à la mamelle maternelle, sinon pour y souligner que c'est d'un regard « plein d'aigreur » qu'il fixe l'intrus.

Lorsque le symbolique n'est pas encore en place pour permettre l'injure et l'insulte, ce regard plein d'aigreur, lourd déjà d'amertume et de ressentiment, organise un corps à corps rageur et vengeur, métaphore corporelle des sensations haineuses (*Hassenpfindungen*) qui inscrivent bleus et cicatrices dans le devenir homme ou le devenir femme de chacun. La haine farouche organise des ravages dans le lien fraternel et dans le lien familial : le ravage sororal n'a sans doute rien à envier au ravage maternel et vient sinistrer le désir à l'autre comme le désir de l'autre.

Le couple frère sœur est une version du couple inconscient traversé par la passion amoureuse, les dérives incestueuses ou incestuelles, la mise en acte ou le passage à l'acte, la transposition de la scène œdipienne : déjà dans la chambre d'enfants, les jeux projettent sur les murs le théâtre d'ombre du parricide œdipien.

Comme l'écrit Paul Laurent Assoun dans *Frères et sœurs*, “le partenaire de la relation fraternelle - le frère et/la sœur - est comme [...] un passeur entre Narcisse et Œdipe [...] Un échangeur entre le lien spéculaire et le rapport d'objet” (ASSOUN, 2003, p. 6-7) précisant plus loin que le texte biblique, mythologique, et littéraire peut nous être précieux pour restituer “une sorte d'équivoque symbolique, entre érotiques incestueuses et agressivités mimétique” (ASSOUN, 2003, p. 9).

Les Erinyes viennent exciter la haine dans les couples frère sœur ; le passage à l'acte meurtrier de Médée sur son frère excite, quant à lui, moins la littérature analytique que ne le fait l'infanticide qu'elle a perpétré sur ces enfants.

C'est avec Freud et son texte “*Ein Kind wird geschlagen*” - traduit en français “On bat un enfant” qu'on tentera d'éclairer la question du fratricide exécuté par la sœur. La version du fratricide serait plutôt ici “on abat un enfant” ou bien encore “on tue un enfant” ; tel est d'ailleurs le titre d'un ouvrage de Serge Leclair (1981). Le “on” recouvre ici la sœur. En traduisant *schlagen* par “abattre”, on est au plus près de la *Schlag* dans son sens original. Freud écrit en 1919 ce texte à la suite de la présentation qu'en a fait sa fille Anna à un des mercredis de la société psychanalytique de Vienne, et précise que ce sont les filles plus que les garçons chez qui ce fantasme émerge.

À l'origine, dans la scène du fantasme, le “on” représente le père. Ceci vaut pour la traduction française. Le titre choisi par Freud a pour sujet l'enfant passivé. En respectant la grammaire et la conjugaison nous pourrions traduire ce titre par “un enfant est en train de se faire battre”. Le “on” représente certes à l'origine le père mais également une mise en série du père à travers les figures du maître et autres autorités. Ce qui nous intéresse également ici c'est de bien voir le sens de ce *geschlagen*. La racine *Schlag* - de triste mémoire fortement investie par le lexique nazi - renvoie au coup, coup de fusil, coups de revolver, coup de grâce. Dans la métaphore sexuelle, il peut s'agir du battement - nous dirions en terme musical, de la « battue » qui rythme

le va-et-vient sexuel. L'enfant battu est le plus souvent » un autre enfant, la plupart du temps un petit frère ou sœur (*ein Geschwisterchen* dont on soulignera le neutre, et le diminutif créé par l'adjonction du *chen* à *Geschwister*). Ainsi l'enfant va pouvoir se dédommager de sa jalousie, enclenchant par le fantasme sa vengeance. Freud ajoute "on le méprise, non content de le haïr". Si l'enfant est battu c'est que l'auteur de la battue l'humilie et lui refuse son amour. Cette lecture interprétative de la scène fantasmée par l'enfant lui-même, le conduit à penser qu'en fait, cet enfant qui est battu est un enfant haï par lui-même. Et si le père en l'occurrence le bat, c'est qu'il n'aime pas cet autre enfant, et donc qu'il n'aime que lui. Paul Laurent Assoun écrit dans *Frères et sœurs* : "être battu est quêté comme preuve d'amour. Ce qui fera de la colère un ferment érotique" (ASSOUN, 2003, p. 37). Freud dans *Le déclin du complexe d'Œdipe* va jusqu'à écrire : "la petite fille, qui peut se tenir pour l'aimée préférée du père, doit une fois éprouver une dure punition de la part du père et se voir chasser de tous les paradis (*aus allen Himmeln gestürzt*)" (FREUD, 1934 p. 395).

Dans la version de Pasolini, au moment de la scène du crime fratricide, l'œil de la caméra s'éloigne du char où sont Médée (jouée par la Callas, rôle quasi muet) et son frère. Seule l'épée s'abattant à plusieurs reprises témoigne de la *Schlag*. Comme si cette scène du meurtre devait garder son intimité incestueuse et son mystère. Sorte d'évitement qui ne peut s'effectuer que par la mise à distance radicale que constitue le meurtre.

## LES "ERINYES DE LA SOEUR" DANS LA CLINIQUE CONTEMPORAINE

La littérature actuelle établit une différence entre le néonaticide (le meurtre de l'enfant à la naissance), l'infanticide (le meurtre d'un nourrisson de moins de trois jours) et le libéricide (le meurtre d'un enfant ne dépassant pas l'âge de 11 ans).

Serge Leclair (1981), dans son ouvrage "On tue un enfant" aborde ce fantasme originel, mais l'aborde du point de vue des vœux secrets des parents. Par des exemples cliniques, il montre que le sujet de l'inconscient doit l'affronter et s'en affranchir.

Une de nos analysantes rapporte un rêve : elle garde son jeune frère qui dort dans un lit à barreaux. Elle cherche à glisser sa main à travers les barreaux pour récupérer les peluches de son frère, mais se retrouve le bras coincé. Elle sait qu'elle n'a plus qu'une solution pour ne pas avoir son bras arraché : arracher les membres des peluches. Elle se saisit d'une longue épingle qui retient le drap du frère, et se met à découper les bras des peluches. Mais brusquement, elle se rend compte que ce sont des marionnettes qui n'ont pas de pattes. Alors, elle arrache les têtes méticuleusement. Mais elle se réveille sur la dernière image ; son frère n'est plus dans le lit, et elle a peur qu'on lui dise qu'elle l'a laissé partir. Elle associera avec le fait que gourmande, elle cherche souvent à dérober les goûters achetés pour le frère. Ce qui fait dire à sa mère : "pas touche, bas les pattes ...".

Une autre évoque les soirées solitaires avec sa mère, où celle-ci lui demande de l'assister dans sa recherche des poux qu'il faut retirer des cheveux du frère. Elle rêve dans la nuit qui suit la séance, que la tête de son frère, réduit à la taille d'une miniature, grouille de petites bêtes rampantes. Cela nous rappelle les écrits de Freud sur le rêve, où il dit Freud que les frères et sœurs sont symbolisées par des petits animaux, de la vermine (*Ungeziefer*). Comme elle n'arrive pas à les décrocher des cheveux du frère, elle se saisit d'un casse-noix, et frappe la tête du frère. Puis pour parvenir à ses fins, elle va chercher une loupe dont se sert sa mère pour coudre. Se débarrassant du travail sur le rêve, elle dira "je croyais que vous alliez me dire que j'ai failli le louter !"

Lors de la survenue dramatique d'une mort subite d'un enfant, dans une famille, il est très curieux de constater le déchaînement fantasmatique qui accompagne les hypothèses que chacun avance sur cette mort. Plus que mort subite, et subie par les parents "désenfantés", l'idée de

l'infanticide masqué vient exciter le discours et la haine. Comme si ce fantôme originaire se trouvait là à vif. A Madagascar ou bien encore à Mayotte, on jette devant la porte des jeunes parents des animaux crevés et on s'éloigne du foyer frappé des foudres de Dieu. Vieux mythe de l'enfant-sorcier à dimension familiale qui risque de gangréner la communauté, et qui devrait avouer un crime pour soulager la culpabilité.

Gérard Pommier (2016), dans *Féminin, révolution sans fin*, rappelle que lorsque les Ménades deviennent folles, elles n'ont aucune pitié, démembrant les malheureux voyageurs et mangeant leur chair crue; renouant là avec la violence originaire dévoratrice de Kronos. "Au fur et à mesure que la répression à l'égard des femmes s'atténue, la violence propre du féminin, de sa séduction duplice, de ses exigences, de sa jalousie dévoile une malignité plus qu'un angélisme" (POMMIER *apud* MILLOT, 2016) Et il rajoute "Une sorte de violence féminine n'hésite plus à montrer les dents. Médée s'est démocratisée" (POMMIER *apud* MILLOT, 2016) avant d'évoquer cette vision: "Je vois un homme qui tombe, chrétien, tandis que monte au firmament la ménade éternelle" (POMMIER *apud* MILLOT, 2016)

Dans *La ville parjure ou le réveil des Erinyes*, Hélène Cixous (2010) fait dire au personnage de la mère : « et maintenant ou vais-je habiter ? où vont les mères desenfantées ? ». Puis, elle fait dire aux Erinyes: « rien n'a changé, ni en bien ni en mieux / dans la musique humaine. /Toujours les mêmes grincements intolérables pour mes dents / les larmes des mères coulent encore. (CIXOUS, 2010, p. 54). Enfin elle fera parler Eschyle : « car les voix des enfants / le sable du temps les a avalés / Comme elle est contagieuse la haine. Moi je ne savais pas (CIXOUS, 2010, p. 114). Les Erinyes vont conclure tragiquement: "le monde n'est plus qu'un poing serré" (CIXOUS, 2010, p. 184).

## CONCLUSION: UN TALION D'OUTRE-TOMBE

Devant ce "monde qui n'est plus qu'on poing serré", il y a à régler sur ce théâtre du monde une concordance des temps et des lois entre justice des hommes et justice des dieux. Le premier infanticide du mythe, et le premier fratricide de la Bible convoquent ce que Raphaël Draï appelle "la nécessité vitale du procès". Sinon grand serait le risque "d'être prisonnier d'un temps cyclique et sanglant des revanches aveugles, scandé par des meurtres qui s'inscrivent comme l'unique horizon d'une humanité compromise dans son principe" (DRAÏ, 1996, p. 81).

Cela nous ramène à cette loi du talion et son succédané qui continue à ensanglanter le monde. Selon Raphaël Draï dont le texte résonne encore d'une lucidité hélas si actuelle "La mort meurtrière convoque la mort vengeresse que prétend appliquer le vengeur à l'exercice d'un talion d'outre-tombe" (DRAÏ, 1996, p. 94). Il nous rappelle que "l'une des causes du fratricide", c'est "la carence du symbolique, la domination de la pulsion d'emprise et du mutisme prédateur" (DRAÏ, 1996, p. 133). Et nous avons à résister devant cette "Propagation épidémique de cette violence dans l'espace et dans le temps" (DRAÏ, 1996, p. 174).

Si les déesses de la vengeance au féminin nous rappellent aujourd'hui qu'elles ont deux noms, les Erinyes et les Euménides, et qu'il suffit qu'une femme Athéna vienne prendre le relais du fantôme de la mère morte pour qu'une parole de justice s'érige, alors que là où était la haine et la discorde au féminin, puissent le juste et la justesse au féminin advenir.

## RÉFÉRENCES

ASSOUN, Paul-Laurent. « L'inconscient du crime. La « criminologie freudienne », *Recherches en psychanalyse*, 2004/2 (n° 2), p. 23-39. DOI: 10.3917/rep.002.0023. URL: <https://www.cairn.info/revue-recherches-en-psychanalyse-2004-2-page-23.htm>

GILLIE, Claire. De la sainte colère au meurtre du frère: la vengeance, des Erinyes à Médée. *Crítica Cultural – Critic*, Palhoça, SC, v. 14, n. 1, p. 31-46, jan./jun. 2019.

- ASSOUN, Paul-Laurent. « La prédiction freudienne. Pour une métapsychologie de la haine pure », dans: éd., **Freud à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle**. Le Bouscat, L'Esprit du temps, « Perspectives Psychanalytiques », 2004, p. 13-27. DOI: 10.3917/edt.szaf.2004.01.0013. URL: <https://www.cairn.info/freud-a-l-aube-du-xxie-siecle--284795029X-page-13.htm>
- ASSOUN, Paul-Laurent. « Inconscient du mal, mal inconscient. Figures freudiennes du Bien et du Mal », **Topique**, 2005/2 (n° 91), p. 23-35. DOI: 10.3917/top.091.0023. URL: <https://www.cairn.info/revue-topique-2005-2-page-23.htm>
- ASSOUN, Paul-Laurent. **Frères et sœurs**: Leçons psychanalytiques. Paris: Anthropos, 2003.
- ASSOUN, Paul-Laurent. Portrait métapsychologique de la haine. In: **La haine, la jouissance et la loi**. Paris, Anthropos, 1999.
- ASSOUN, Paul-Laurent. **Le féminin ou la liberté du semblant**: le “pèse-homme”, Cliniques méditerranéennes, ERES 2015, Énigmes et destins du féminin 92, pp.57-72.
- CIXOUS, Hélène. **La ville parjure ou le réveil des Erinyes, Théâtre du soleil**. Paris, Editions théâtrales, 2010.
- DRAÏ, Raphaël. **Le mythe de la loi du talion**. Paris: Anthropos, 1996.
- ESCHYLE. **L'Orestie**. Paris: GF Flammarion, 2001.
- EURIPIDE. **Médée**. Paris: Payot et rivages, 1997, <http://remacle.org/bloodwolf/tragediens/euripide/medeefr.htm>
- FREUD, Sigmund. Ein Kind wird geschlagen. In: **GW, XII**, 1919.
- \_\_\_\_\_. La disposition à la névrose obsessionnelle. In: **Névrose, psychose et perversion**. Paris : PUF, 1913/1974.
- FREUD, Sigmund. L'expertise de la Faculté au *procès Halsmann*. In: **Résultats, idées, problèmes II**, Paris, PUF, 1985/1931.
- FREUD, Sigmund. **Psychologie collective et analyse du moi**. Paris: Payot, Petite bibliothèque Payot, 1981-2012.
- FREUD, Sigmund. La cécité hystérique. In: **Névrose psychose perversion**. Paris: PUF, 1973.
- FREUD, Sigmund. **L'interprétation des rêves**. Paris : PUF, 1976.
- FREUD, Sigmund. **Cinq leçons sur la psychanalyse, quatrième leçon**. Paris: Payot, Petite bibliothèque Payot, 2004.
- FREUD, Sigmund. Le déclin du complexe d'Édipe. In: **Revue française de psychanalyse**, vol.7, n°3, Paris, 1934.
- GILLIE, Claire. L'avant-coup du Trauma. In: **Trauma, Temps, Histoire, Actes du congrès de Vienne 2014**. Toulouse: Editions Le Champ Social, 2016.
- HOMÈRE. **L'Odysée**. Chant 11, vers 271 à 280. Traducteur Ulysse de Séguier, Didot, Paris, 1896. [https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Odys%C3%A9e/Traduction\\_S%C3%A9guier/2](https://fr.wikisource.org/wiki/L%E2%80%99Odys%C3%A9e/Traduction_S%C3%A9guier/2)
- LACAN, Jacques. **Séminaire**, Livre I, Les Ecrits techniques de Freud, Paris, Le Seuil, 1975/1953-1954.
- LECLAIRE, Serge. **On tue un enfant**. Paris: Points Essais, Seuil, 1981.
- MILLOT Catherine. « **Gérard Pommier Féminin, révolution sans fin** », Figures de la psychanalyse, 2016/2 (n° 32), p. 215-219. DOI: 10.3917/fp.032.0215. URL: <https://www.cairn.info/revue-figures-de-la-psy-2016-2-page-215.htm>.
- SÉNÈQUE. **Médée**. Paris: Flammarion, coll. Poésie, 1997.
- STEIN, Conrad. **Les Erinyes d'une mère**. Essai sur la haine. Rennes: Calligrammes, 1987.
- STEIN, Conrad. *Le nourrisson savant, selon Ferenczi, ou la haine et le savoir dans la situation analytique*. In: **Psychanalyse**. Paris: Aubier, 2011.



Este texto está licenciado com uma Licença Creative Commons Atribuição 4.0 Internacional.